

Genre de véhicule 31) Camion ou tracteur à sellette (châssis)	Marque de fabrication RENAULT	Type S 170.11	Fiche d'homologation No CH 3677 15
---	---	-------------------------	--

Constructeur	RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS SA, 129, Rue Servient, F-69003 Lyon / France		
Identification	sur la plaque du constructeur "S 170.11"		
	numéro du châssis "VF6JS00A0....."		
Plaque du constructeur	à droite sur la partie avant du véhicule (ouvrir la grille du radiateur)		
Numéro du châssis	à droite, à l'arrière latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu arrière		
Identification du moteur	"MIDR 06.02.12 D" à gauche, latéralement à l'arrière sur le bloc (plaque rivée)		
Importateur	NUBAG, Nutzfahrzeuge AG, Rütiveg 5, 4133 Pratteln		

Châssis		Moteur		
Nombre d'essieux/pneus	2 / 6	Marque	RENAULT	Type
Suspension	ressorts à lames; AV = amortisseurs	Construction	en ligne / turbo	Temp
Direction	méc. à circulation de billes, avec assist. hydr.	Carburant	D	Position
Entraînement	sur les roues arrière	Refroidissement	eau	Cylindres
Frein de service	air comprimé, 2-circuits, exp. interne, sur toutes roues, régulateur selon charge sur toutes roues	Alésage	102	Course
	pression de déclenchement 9,5 bars	Cylindres	5488	CV-impôt
Frein auxiliaire	(frein à ressort, progr., sur roues AR, pression de serv.+libération de secours par soupape de garde à 4-circuits; desserrage mécanique = vis aux cylindres)	Puissance en kW	127 DIN	à /min
Frein d'arrêt	sur échappement, non progressif	Couple max. Nm	558	à /min
Ralentisseur	1 manomètre-double + lampe-témoin	Silencieux	1 = 800x300x180 mm	
Contrôle 2 circuits		Insonor.	- le dessous de la cabine	
			- tabliers des deux côtés dans les passages de roue	
			- ventilateur Visco, ø 560 mm	

Carrosserie/Equipement	cabine avancée §)			Poids	avant	arrière	total	
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	tachygraphe	Poids à vide	2700	1650	4350	§)
Ceintures sécurité avant		arrière		Répartition charge	(poids à vide cabine/châssis)			
Cale	1/370x150x170 mm	Rétroviseurs	gauche + droite				10990	
Antivol		essuie-glace	2 balais	Poids garantis	4120	7800	10990	
Reservoir carburant	1/200 litres ou 2/150 litres, tôle d'acier			Pneus	9 R 22,5	9 R 22,5		+)
Avertisseur	HELLA CH 5 0701 01	ou d'autres modèles homologués		Ply/bar	-- / 6,5	-- / 6,5		
Nombre de places	total 2 ou 3	av	centre	Charge	4120	7800		
			ar	pour Vmax	100 - 120	100 - 120 (J-L)	selon IA	
Dimensions §)	intérieur	extérieur		Jantes	6,75 x 22,5 acier	DP 142 mm		
Longueur		7680	Empattement				mécanique	automatique
Largeur		2300	Essieu double av	Garantie poids remorquable avec/sans frein		8010 / 3500		
Hauteur		2800	Voie av	Garantie poids de l'ensemble		6000		
Porte à faux avant		1220	Voie ar	Poids remorquable testé				
Porte à faux arrière		2460	Braquage ø	Charge garantie sur le toit				
Garde au sol	à vide	260/280	g	Vitesse maximale selon le constructeur		97 - 119 km/h		km/h
			d	testée				prise de force
			en charge					

Emissions de bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)
Boîte de vitesses	i-e	dB/A		dB/A	/min		Genre du véhicule		
m6, BDSL 029 E	5,86-6,83	83,0		75,0	2100	ab) bb)	Camion ou tracteur à sellette		
							RENAULT S 170.11		
							Homologation No CH 3677 15		
							Carrosserie		
F	G	H	J	R					
De fumées OCE annexe 3	ECE-24						Places total 2 ou 3	avant	
b= à /min	k= 0,43 à 2800	/min	k= 0,30 à 2492	/min			Poids à vide sel. bulletin pesage	Carburant D	
b= à /min	k= 0,32 à 2184	/min	k= 0,35 à 1876	/min			Charge utile sel. la carrosserie	Cylindrée 5488	
b= à /min	k= 0,55 à 1568	/min	k= 1,52 à 1260	/min			Poids total 10990	CV-impôt 27,95	
O	O+P								
S Bacharach = 3,0	Pompe d'injection BOSCH								

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- *) Empattements : 3050 mm / 3400 mm / 4000 mm / 4600 mm ou 5200 mm.
- +) Variante de pneus : 10 R 22.5 AV 5000 (7,25) AR 9200 (7,25) Vmax 100/120 km/h (J/L) selon 1A
 11 R 22.5 6000 (8,00) 10900 (8,00) 100/120 km/h (J/L) 1A
 11/70 R 22.5 5600 (8,00) 10300 (8,00) 100/120 km/h (J/L) 1A
- ou d'autres variantes de pneus possibles en accord avec l'article 13/1 de l'OCE.

§) Les dimensions, les poids, l'équipement, le braquage- β et le nombre de places seront contrôlés à l'immatriculation. L'utilisation de la poutre d'origine des feux AR nécessite une encoche ou une fixation appropriée avec éclairage pour la plaque de contrôle.
 Les écrous des roues avant doivent être pourvus d'un dispositif de protection.